



## Évaluation en vue de l'obtention de la marque Tourisme & Handicap



### L'établissement

Désignation	*** (DOCID:th211124)
Adresse	75013 Paris Ile-de-France
Responsable de l'établissement	***
Filière	Hébergement ERP
Partenaire(s)	ADN Tourisme / ATH

### L'évaluation

Nom(s) de(s) évaluateur(s)	****
Type d'évaluation	Adhésion
Date de l'évaluation	
Commentaire sur l'évaluation	



## Compte-rendu de l'évaluation

### **Rapport de visite**

### **Points forts**

### **Points d'amélioration**



## EVALUATION COMPLETE

### SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & ECLAIRAGE

#### Stationnement privé

**1 - Existence de place de stationnement repérable et située au plus près de l'accueil, matérialisée au sol et signalée.**

Oui  Non  Non Mesuré

Pour les hébergements insolites, présence d'une place de stationnement adaptée aménagée au plus près du moyen d'accès (passerelles, escaliers, pontons, ...) à l'hébergement insolite. En cas d'impossibilité de se garer à côté de l'hébergement insolite, le prestataire doit proposer une aide pour la livraison des bagages. Si stationnement privé cocher Non concerné pour la question 4. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

**2 - Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important**

Oui  Non  Non Mesuré

Largeur minimum de 3,30 m. Dévers inférieur ou égal à 2 %. Si stationnement privé cocher Non concerné pour la question 4. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

**3 - Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées.**

Oui  Non  Non Mesuré

Si stationnement privé cocher Non concerné pour la question 4. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

#### Stationnement public

**4 - Stationnement adapté à proximité si l'établissement ne dispose pas de parking privatif**

Oui  Non  Non Mesuré

Parking autre à préciser sur le site internet en indiquant la distance. Si stationnement public cocher Non concerné pour la question 4. Si stationnement public cocher Non concerné pour la question 1, 2 et 3. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

#### Signalétique

**5 - Signalétique facilement repérable sur l'ensemble des supports.**

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

**6 - Signalétique homogène sur tout le site.**

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

**7 - Signalétique texte/image.**

Oui  Non

Informations concises, faciles à lire et à comprendre. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

**8 - Signalétique avec des caractères lisibles**

Oui  Non

Caractères dont la hauteur est fonction de la distance de lecture, taille des caractères supérieure à 1,5#cm. Utiliser une police de type bâton, sans sérif et de caractères «Arial», «Helvetica» etc...par exemple Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

**9 - Signalétique de couleurs contrastées par rapport au support et à son l'environnement.**

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

#### Cheminements intérieurs et extérieurs

**10 - Cheminement suffisamment large.**

Oui  Non

La largeur du cheminement peut être de 1,20#m, ramenée sur une faible longueur à 0,90#m lorsqu'un rétrécissement ne peut être évité Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 11 - Cheminement visuellement repérable et détectable par une canne blanche ou au pied.

Oui  Non

Cheminement du parking à l'entrée du bâtiment et sur l'ensemble des cheminements extérieurs. Cheminements intérieurs concernés également. Nécessité d'un guichet ou d'une réception situé à plus de 5 m de l'entrée accessible et de biais à l'aide d'une bande de guidage au sol depuis la porte d'entrée Handicap(s) : VISUEL . Réglementaire

## 12 - Sol lisse et non glissant, cheminement de plain-pied, non meuble, sans obstacle.

Oui  Non

Handicap(s) : MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## 13 - Tolérance de pente respectée.

Oui  Non  Non Mesuré

En cas de dénivellation ne pouvant être évitée, tolérance si : si le pourcentage de pente est inférieure ou égale à 5% maximum, présence d'un palier de repos (tous les 10 m si pente > 4 %) d'une longueur minimale de 1,40m en haut et en bas de chaque section en pente. Si la pente est supérieure à 5% : tolérance de pente jusqu'à 10% pour une longueur maximale de 0,50m, tolérance de pente jusqu'à 8% pour une longueur maximale de 2m. A l'intérieur des bâtiments existants, le pourcentage de pente doit être inférieur ou égal à 6%. Les valeurs des pentes tolérées exceptionnellement sont de : - 10% (au lieu de 8%) sur une longueur maximale de 2 m OU - 12% (au lieu de 10%) sur une longueur maximale de 0,50 m. Exigence d'un garde-corps préhensible (ou main courante) en présence de toute rupture de niveau (ponctuelle) de plus 0,40 m sur l'ensemble du cheminement. Exigence d'un chasse-roue en l'absence de garde-corps, sur toute pente et quelle que soit la hauteur de la rupture de niveau, dès lors qu'il existe un espace horizontal de plus de 2 cm entre le bord de la pente et le garde-corps. Lorsqu'un dévers est nécessaire, il doit être inférieur ou égal à 2%. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 14 - Cheminement bien délimité et visible.

Oui  Non

Délimitation via un changement de texture, des couleurs différenciées Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## 15 - Cheminement sans ressauts

Oui  Non

Un petit ressaut (inférieur ou égal à 2cm de hauteur) au commencement du plan incliné sur la partie haute mériterait d'être signalé par un contraste de couleur et d'être neutralisé par le bon positionnement du dispositif de protection. Handicap(s) : MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## 16 - Taille de la grille d'évacuation

Oui  Non  Non Mesuré

Taille maximale des fentes des grilles de 2cm. Eviter les paillasons alvéolés. Handicap(s) : MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

## 17 - Obstacles à hauteur de visage signalés et neutralisés.

Oui  Non  Non Mesuré

Obstacles devant être signalés et neutralisés : les obstacles situés à moins de 2,20 m du sol, les obstacles latéraux en saillie à partir de 0,15 m, les volumes vides sous les escaliers Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Eclairage

### 18 - Eclairage par minuterie et/ou par détection de présence.

Oui  Non  Non Mesuré

Un temps minimal pour effectuer le trajet est programmé Tolérance si présence d'une diminution progressive de l'éclairage. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Escaliers extérieurs et intérieurs (et marches isolées)

### 19 - Escaliers hélicoïdaux avec des marches régulières (girons et contre marches).

Oui  Non  Non Mesuré

Giron des marches des escaliers hélicoïdaux avec un appui complet du pied du côté le plus large (profondeur minimale d'un giron de 0,28 m mesurée à 0,50 m du mur extérieur). Si hebergement de plain-pied cocher Non concerné. Handicap(s) : MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 20 - Présence d'une main courante à l'intérieur et/ou à l'extérieur à partir de 3 marches, facilement préhensible et de couleur contrastée.

Oui  Non  Non Mesuré

Main courante débutant avant la première marche et finissant au-delà de la dernière marche en respectant la distance d'au moins un giron avant et un giron après. Si hebergement de plain-pied cocher Non concerné. Handicap(s) : MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 21 - Première et dernière contremarches de couleur contrastées.

Oui  Non  Non Mesuré

Si hebergement de plain-pied cocher Non concerné. Handicap(s) : VISUEL . Réglementaire

### 22 - Nez des marches contrastés

Oui  Non  Non Mesuré

Sur au moins 3 cm en horizontal et non glissants. Si hebergement de plain-pied cocher Non concerné. Handicap(s) : VISUEL . Réglementaire



## 23 - Escaliers et marches isolées signalés par une bande d'éveil à la vigilance présente à chaque palier.

Oui  Non  Non Mesuré

Contrastée et en relief positif, placée à 0,50 m en amont du nez de la marche dans le sens de la descente. Cette distance peut être réduite à un giron de la marche de l'escalier. Si hebergement de plain-pied cocher Non concerné. Handicap(s) : VISUEL . Réglementaire

## Accès et portes

### 24 - Passage utile des portes

Oui  Non

Minimum de 0,77 m pour un bâtiment ancien et 0,83m pour un bâtiment neuf (depuis 2007) Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 25 - Portes vitrées avec éléments de repérage situées à 1,10 m et 1,60 m.

Oui  Non  Non Mesuré

Situés à 1,10 m et à 1,60 m Une porte est considérée vitrée quand vitre sup/égal à 75%. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 26 - Ouverture des portes à 90°.

Oui  Non

Ouverture à 90° avec une zone d'usage (0,80 m x 1,30 m) et poignées facilement préhensibles Si porte automatique, vérifier la durée d'ouverture acceptable. Poignée située à 0,40m d'un angle rentrant pour un bâtiment neuf Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 27 - Existence d'une porte à battants, coulissante ou automatique, dûment signalée sans oublier un SAS éventuel.

Oui  Non  Non Mesuré

Les portes d'entrée à tambour ou à tourniquet sont à proscrire. Elles ne peuvent être acceptées dans les bâtiments anciens (avant 2007) que si elles sont doublées par une porte à battants, coulissante ou automatique, dûment signalée. Attention à l'ouverture des portes dans un SAS : besoin d'une distance d'un fauteuil entre les deux portes. Non concerné possible si pas de sas. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR . Réglementaire

### 28 - Systèmes d'ouverture des portes facile par clés ou par cartes avec repères.

Oui  Non

Ouverture par code non admis Les systèmes d'ouverture admis sont : les clés (avec repères de type code couleur ou pictogramme ou images), les cartes avec un repère (flèche, angle coupé, trou, ...) marquant le sens de l'introduction de la carte dans le capteur Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 29 - Balcon et terrasse

Oui  Non  Non Mesuré

Pour établissement neuf (après 2007) l'accès doit se faire sans obstacle. Dans l'ancien, le plan incliné amovible est accepté. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## ACCUEIL, SERVICES & INFORMATION DU PUBLIC

### Personnel d'accueil, sensibilisation handicaps

#### 30 - Référent sensibilisé parmi le personnel ayant reçu une formation minimale sur le handicap pour sensibiliser des nouveaux personnels recrutés au sein de l'établissement.

Oui  Non

Fournir l'attestation de sensibilisation sur l'honneur. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

#### 31 - Port d'un badge obligatoire indiquant sa compétence pour le collaborateur pratiquant la langue des signes française.

Oui  Non  Non Mesuré

Non concerné si pas de personnel pratiquant la LSF Handicap(s) : AUDITIF . Confort d'usage. Coef 2

#### 32 - Accompagnement de la clientèle le souhaitant dans la découverte de la configuration du lieu.

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

#### 33 - Accueil obligatoire des chiens d'accompagnement sans surcoût.

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire



## Dispositifs d'appel (digicodes, boutons d'appels...)

### 34 - Dispositifs d'appel libres de tout obstacle, repérables, simples d'utilisation et facilement compréhensibles.

Oui  Non  Non Mesuré

Handicap(s) : AUDITIF;MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 35 - Hauteur des dispositifs d'appel.

Oui  Non  Non Mesuré

Comprise entre 0,90 m et 1,30 m du sol. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Zone d'accueil

### 36 - Guichet d'accueil facilement repérable et proche de l'entrée.

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 37 - Guichet d'accueil accessible, abaissé et pas encombré.

Oui  Non

H supérieure = 0,8 m / H inférieure = 0,7 m / P = 0,3 m / Larg = 0,6 m Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 38 - Système d'aide à l'audition : transmission son et amplification (boucle à induction magnétique, système à infra-rouge ou haute fréquence, ...).

Oui  Non

En fonctionnement permanent avec la formation des collaborateurs pour un bon usage avec le logo (oreille barrée est en bonne place et visible). Handicap(s) : AUDITIF . Confort d'usage. Coef 1

### 39 - Guichet bien éclairé.

Oui  Non

Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Information

### 40 - Affichage du logo de la marque avec les pictogrammes obtenus à l'entrée et sur tous les supports de communication.

Oui  Non  Non Mesuré

A l'entrée et sur tous les supports de communication Uniquement valable pour les renouvellements et les évolutions. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 41 - Documentation d'accueil et mode d'emploi des principaux équipements utilisables par le client dans sa chambre ou les espaces communs (télévision, électroménager, four, ...).

Oui  Non

En version FALC ou en facile à comprendre. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Dispositifs de paiement et de réservation

### 42 - Cheminement du dispositif de paiement extérieur (borne automatique ou caisse) accessible.

Oui  Non  Non Mesuré

Cheminement d'une largeur minimale de 0,90 m Lorsqu'il n'existe qu'une seule caisse de paiement, celle-ci est accessible aux personnes handicapées. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 43 - Dimension du dispositif de paiement extérieur (borne automatique ou caisse)

Oui  Non  Non Mesuré

Zone de paiement d'une hauteur maximale de 0,80 m et vide en partie inférieure de l'espace de paiement d'au moins 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 44 - Dispositif de paiement extérieur (borne automatique) équipé d'une boucle magnétique.

Oui  Non  Non Mesuré

Handicap(s) : AUDITIF . Confort d'usage. Coef 1



## 45 - Etablissement doté de son propre système de réservation en ligne, inclut incluant la possibilité de choix d'une chambre adaptée.

Oui  Non  Non Mesuré

Non concerné si pas de système de résa sur le site internet. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## 46 - Possibilité d'effectuer la réservation par mail et/ou SMS.

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Ascenseurs et/ ou appareils élévateurs

### 47 - Dimensions minimales des cabines.

Oui  Non  Non Mesuré

1,00 m x 1,25 m. Non concerné possible sur chapitre si pas d'ascenseurs et/ ou appareils élévateurs Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 48 - Boutons tactilement et visuellement identifiables.

Oui  Non  Non Mesuré

Tactilement : marquage en braille ou par un contraste de matériaux en relief positif / visuellement : contraste de couleur et/ou en gros caractères. Non concerné possible sur chapitre si pas d'ascenseurs et/ ou appareils élévateurs Handicap(s) : VISUEL . Réglementaire

### 49 - Annonce sonore de l'étage.

Oui  Non  Non Mesuré

Non concerné possible sur chapitre si pas d'ascenseurs et/ ou appareils élévateurs Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Réglementaire

### 50 - Système de voyant lumineux indiquant la prise en compte de l'appel et annonce visuelle de l'étage.

Oui  Non  Non Mesuré

Non concerné possible sur chapitre si pas d'ascenseurs et/ ou appareils élévateurs Handicap(s) : AUDITIF . Réglementaire

### 51 - Appareil élévateur en libre-service, avec une notice d'utilisation indiquant le poids de charge.

Oui  Non  Non Mesuré

Non concerné possible sur chapitre si pas d'ascenseurs et/ ou appareils élévateurs Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Salle des petits déjeuners

### 52 - Possibilité d'aide pour porter, composer son plateau, utiliser des machines et automates difficiles d'accès.

Oui  Non  Non Mesuré

Ne pas oublier des tables adaptées. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## DOUCHES & SANITAIRES

### Generalité Sanitaires

#### 53 - Porte d'accès à un sanitaire adapté signalée par le pictogramme correspondant.

Oui  Non

Handicap(s) : AUDITIF;MOTEUR . Réglementaire

#### 54 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

#### 55 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

#### 56 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette.

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1



## 57 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection).

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 58 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage.

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 59 - Partie basse des miroirs des lavabos.

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires

### 60 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Noter Non concerné si un seul sanitaire Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 61 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée.

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si un seul sanitaire Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 62 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique.

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,4m du milieu de la cuvette. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 63 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 64 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée.

Oui  Non

Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 65 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support.

Oui  Non

Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 66 - Distributeur de papier toilette préhensible.

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 67 - Hauteur de poubelle.

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°01

### NOM chambre ou logement N°01

### 68 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°01

Oui  Non



## Généralités chambre ou logement n°01

### 69 - Respect du quota de chambres adaptées, de logements ou de lits adaptés pour handicap moteur.

Oui  Non

Pour Hôtel : 1 chambre adaptée pour au moins de 20 chambres. 2 chambres adaptées entre 21 et 50 chambres, puis 1 supplémentaire à partir de la 51ème puis par tranche de 50. Pour résidences de tourisme et villages de vacances : au moins 5 % de logements adaptés. Pour camping : identique à celui exigé pour les chambres d'hôtels pour un renouvellement. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 70 - Existence de chambre(s) adaptée(s)

Oui  Non  Non Mesuré

Chambres pour handicap auditif, mental et visuel. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;VISUEL . Réglementaire

### 71 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement n°01

### 72 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 73 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 74 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 75 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement n°01

### 76 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 77 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 78 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2



## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement n°01

### 79 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 80 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 81 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement n°01

### 82 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 83 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement n°01

### 84 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 85 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 86 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement n°01

### 87 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 88 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 89 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 90 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 91 - Barre verticale. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 92 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## 93 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement n°01

### 94 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 95 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 96 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement n°01

### 97 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 98 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 99 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 100 - Hauteur de la cuvette (abattant inclus) et distance du mur. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 101 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2



## 102 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## 103 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 104 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°01

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement n°01

### 105 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 106 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 107 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 108 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 109 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°01

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02

### NOM chambre ou logement N°02

#### 110 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°02

Oui  Non

### Généralités Chambre ou logement adapté N°02

#### 111 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1



## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02

### 112 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 113 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 114 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 115 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02

### 116 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 117 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 118 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02

### 119 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 120 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 121 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## Télévision chambre ou logement adapté N°02

### 122 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 123 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02

### 124 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 125 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 126 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02

### 127 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 128 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 129 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 130 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 131 - Barre verticale. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 132 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1



## 133 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°02

### 134 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 135 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 136 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°02

### 137 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 138 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 139 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 140 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 141 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 142 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 143 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 144 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°02

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2



## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02

### 145 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 146 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 147 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 148 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 149 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°02

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°03

## NOM chambre ou logement N°03

### 150 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°03

Oui  Non

## Généralités Chambre ou logement adapté N°03

### 151 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°03

### 152 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 153 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 154 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2





## 155 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°03

### 156 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°03

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 157 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 158 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°03

### 159 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 160 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 161 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°03

### 162 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 163 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°03

### 164 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 165 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 166 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°03

### 167 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 168 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 169 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 170 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 171 - Barre verticale. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 172 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 173 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°03

### 174 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 175 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 176 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°03

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°03

### 177 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 178 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 179 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 180 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 181 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 182 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 183 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 184 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°03

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°03

### 185 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°03

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 186 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°03

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 187 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°03

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 188 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°03

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2



**189 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°03**

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°04

### NOM chambre ou logement N°04

**190 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°04**

Oui  Non

### Généralités Chambre ou logement adapté N°04

**191 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°04

**192 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

**193 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

**194 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

**195 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°04

**196 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

**197 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

**198 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°04**

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2



## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°04

### 199 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 200 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 201 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°04

### 202 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 203 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°04

### 204 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 205 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 206 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°04

### 207 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 208 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 209 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 210 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 211 - Barre verticale. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 212 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## 213 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°04

### 214 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 215 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 216 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°04

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°04

### 217 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 218 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 219 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 220 - Hauteur de la cuvette (abattant inclus) et distance du mur. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 221 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2



## 222 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## 223 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 224 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°04

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°04

### 225 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°04

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 226 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°04

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 227 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°04

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 228 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°04

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 229 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°04

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°05

### NOM chambre ou logement N°05

#### 230 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°05

Oui  Non

### Généralités Chambre ou logement adapté N°05

#### 231 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1



## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°05

### 232 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 233 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 234 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 235 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°05

### 236 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 237 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 238 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°05

### 239 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°06

### 240 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire





## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°05

### 241 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°05

### 242 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 243 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°05

### 244 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 245 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 246 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°05

### 247 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 248 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 249 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 250 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 251 - Barre verticale. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 252 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## 253 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°05

### 254 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 255 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 256 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°05

### 257 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 258 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 259 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 260 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 261 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 262 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 263 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2



## 264 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°05

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°05

### 265 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 266 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 267 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 268 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 269 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°05

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°06

## NOM chambre ou logement N°06

### 270 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°06

Oui  Non

## Généralités Chambre ou logement adapté N°06

### 271 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°06

### 272 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 273 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 274 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 275 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°06

### 276 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 277 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 278 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°06

### 279 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 280 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 281 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un côté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°06

### 282 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 283 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2



## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°06

### 284 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 285 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 286 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°06

### 287 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 288 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 289 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 290 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 291 - Barre verticale. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 292 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 293 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°06

### 294 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire



## 295 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 296 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°06

### 297 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 298 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 299 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 300 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 301 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 302 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 303 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 304 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°06

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°06

### 305 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 306 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1



## 307 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 308 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 309 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°06

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

# CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°07

## NOM chambre ou logement N°07

### 310 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°07

Oui  Non

## Généralités Chambre ou logement adapté N°07

### 311 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°07

### 312 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 313 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 314 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage préhensibles. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 315 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°07

### 316 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 317 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## 318 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°07

### 319 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 320 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 321 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°07

### 322 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 323 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°07

### 324 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 325 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 326 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°07

### 327 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire





## 328 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## 329 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 330 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 331 - Barre verticale. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 332 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## 333 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°07

### 334 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 335 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 336 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°07

### 337 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 338 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 339 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 340 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 341 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## 342 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## 343 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 344 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°07

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°07

### 345 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 346 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 347 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 348 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 349 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°07

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°08

## NOM chambre ou logement N°08

### 350 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°08

Oui  Non



## Généralités Chambre ou logement adapté N°08

### 351 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°08

### 352 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 353 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 354 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage préhensibles. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 355 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°08

### 356 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 357 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 358 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°08

### 359 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 360 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 361 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un côté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°08

### 362 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 363 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°08

### 364 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 365 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 366 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°08

### 367 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 368 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 369 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 370 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 371 - Barre verticale. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 372 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## 373 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°08

### 374 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 375 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 376 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°08

### 377 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 378 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 379 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 380 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 381 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 382 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 383 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2



## 384 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°08

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°08

### 385 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 386 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 387 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 388 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 389 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°08

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°09

## NOM chambre ou logement N°09

### 390 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°09

Oui  Non

## Généralités Chambre ou logement adapté N°09

### 391 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°09

### 392 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 393 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 394 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 395 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Placées à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°09

### 396 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 397 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 398 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°09

### 399 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 400 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 401 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un côté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°09

### 402 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 403 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°09

### 404 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 405 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 406 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°09

### 407 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Diamètre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 408 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 409 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 410 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 411 - Barre verticale. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 412 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

### 413 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°09

### 414 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire





## 415 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 416 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement adapté N°09

### 417 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 418 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 419 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 420 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 421 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 422 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 423 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 424 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°09

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°09

### 425 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 426 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1



## 427 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 428 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## 429 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°09

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

# CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°10

## NOM chambre ou logement N°10

### 430 - Nom ou numéro de la chambre ou du logement évalué N°10

Oui  Non

## Généralités Chambre ou logement adapté N°10

### 431 - Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°10

### 432 - Volets, rideaux occultants sont accessibles, préhensibles et simple d'utilisation. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) libre de tout obstacle devant au moins une fenêtre, la hauteur des commandes d'ouverture ne doit pas excéder 1,30 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 433 - Déplacement fluide et sans obstacle garanti dans la chambre. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Possibilité d'effectuer par une personne en fauteuil roulant : un demi-tour dans la chambre, accéder à au moins sur un coté du lit, atteindre une fenêtre et l'ouvrir, les rangements, les poignets (hauteur maximale 1,30 m), utiliser une prise de courant (hauteur comprise entre 0,40 m et 0,90 m). Un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m est requis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 434 - Eléments d'usage de la chambre (les penderies, les tringles, les patères, les interrupteurs, les dispositifs de commande de la climatisation et de chauffage) préhensibles. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Placés à une hauteur maximale inférieure à 1,30 m. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 435 - Prises de courant et interrupteur général de l'éclairage situés à proximité du lit. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Placés à une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,30 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°10

### 436 - Equipements de bureau et plans de travail adaptés. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

Hauteur maximale 0,80 m ; vide d'au moins 0,70 m ; 0,30 m de profondeur et 0,60 m de largeur entre les pieds du bureau. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 437 - Contrastes visuels entre les différents équipements (placards, penderie, dispositifs de commandes, prises de courant, interrupteurs, ...). Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## 438 - Les équipements (téléviseur, ...) ne doivent pas constituer un obstacle à hauteur de visage. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°10

### 439 - Largeur de lit adaptée. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

D'au moins 1,40 m Tolérance pour 2 lits simples attachés entre eux. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 440 - Hauteur de lit adaptée. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

H sommier + matelas comprise entre 0,45 m et 0,50 m du sol. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 441 - Passage sur grands côtés du lit et un passage sur le petit côté. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Tolérance pour un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés et 0,90 m sur le petit côté. Pour les hébergements insolites, refuges de montagnes, centres de vacances ou auberges de jeunesse, lits simples acceptés sous réserve de disposer d'un passage d'au moins 0,90 m de large sur un coté du lit. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## Télévision chambre ou logement adapté N°10

### 442 - Ecrans placés de préférence à hauteur des yeux d'une personne assise. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 443 - Télécommande simple d'utilisation et de compréhension avec de grosses touches de couleurs contrastées. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Télécommande avec ergot ou repère tactile sur touche 5. Si nécessaire, un mode d'emploi simplifié de la télévision et de la télécommande avec l'accès au sous-titrage est fourni. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

## Salle d'eau chambre ou logement adapté N°10

### 444 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 445 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0.70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 446 - Patère, distributeur de savon, dispositif de sèche-mains et porte serviette. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Tous les éléments doivent être placés entre 0,90 m et 1,30 m du sol. L'ensemble des éléments doit être validé, sinon non conforme. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°10

### 447 - Espace de manœuvre suffisamment large à l'intérieur de la cabine de douche adaptée. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Diametre de 1,50 m minimum à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte de la cabine de douche adaptée avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## 448 - Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Indication du côté eau chaude et eau froide par un point rouge et un point bleu. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

## 449 - Douche de plain-pied, ou avec un receveur extra plat. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur maximale du bac receveur de 2cm. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 450 - Barre d'appui horizontale. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 451 - Barre verticale. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

## 452 - Siège solidement fixé et stable assurant un confort d'usage d'assise. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Largeur 0,40 m x 0,40 m. Les sièges mobiles peuvent se substituer aux sièges fixes sous réserve de respecter un confort d'usage. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 m et 0,50 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## 453 - Robinet et douchette amovible, utilisable et accessible y compris en étant assis sur le siège. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

H maximale robinetterie/douchette à 1,30 m. Ne pas avoir de robinet dans le dos en étant assis. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Lavabos chambre ou logement adapté N°10

### 454 - Robinetterie ergonomique (à levier ou à détection) et simple d'utilisation (repérage eau chaude/eau froide). Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Robinetterie facile à manœuvrer et simple d'utilisation (mitigeur autorisé). Température de l'eau contrôlée à la production ou par robinet thermostatique avec affichage. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

### 455 - Accès au lavabo facilité avec espace d'usage. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Espace d'usage : 0,80 m x 1,30 m - Lavabo : Largeur 0,60 m, hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m, hauteur supérieure de la vasque 0,85 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 456 - Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 1

## Sanitaires chambre ou logement n°10

### 457 - Espace d'usage et espace de manœuvre rotative suffisamment large. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

De 1,50 m à l'intérieur, ou à défaut en extérieur devant la porte avec un espace d'usage de 0,80 m x 1,30 m à l'intérieur. Hauteur du dispositif pour fermer la porte des WC comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 458 - Dispositif de fermeture/barre latérale si la porte est tirée. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Noter Non concerné si douche et WC dans la même pièce. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire



## Sanitaires chambre ou logement adapté N°10

### 459 - Barre d'appui fixée horizontalement prolongée avec partie oblique. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m, à une distance max de 0,40m du milieu de la cuvette. Particularité de la barre relevable du bon côté acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 460 - Hauteur de la cuvette (abattant inclut) et distance du mur. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m. Les rehausseurs ne sont pas admis. Mesure entre le centre de la cuvette et le mur arrière de 0,50 m minimum. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Réglementaire

### 461 - Système d'ouverture et de fermeture des sanitaires simple, facile d'utilisation et contrastée. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Dispositif de fermeture/barre latérale. Hauteur du dispositif pour fermer la porte comprise entre 0,70 m et 1,05 m. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 462 - Abattants et lunettes des cuvettes des toilettes doivent être de couleur contrastée par rapport à leur support. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2

### 463 - Distributeur de papier toilette préhensible. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Aucune contorsion demandée pour utiliser le distributeur de papier. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 464 - Hauteur de poubelle. Chambre ou logement n°10

Oui  Non

Hauteur maximale de 0,40 m. Ouverture à pédale non acceptée. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

## Coin cuisine chambre ou logement adapté N°10

### 465 - Eclairage renforcé, notamment sur la plaque de cuisson. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 466 - Emplacement de chaque bouton de plaque de cuisson aisément repérable via un point contrasté et en relief. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

### 467 - Coin cuisine, possibilité de demi-tour. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

Diamètre de 1,50 m sans obstacle. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 468 - Passage libre sous ou à proximité de l'évier ou du plan de cuisson. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

0,60 m de large, 0,70 m de haut et 0,50 m de profondeur. Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MOTEUR . Confort d'usage. Coef 2

### 469 - Appareils électroménagers équipés de repères tactiles. Chambre ou logement n°10

Oui  Non  Non Mesuré

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : VISUEL . Confort d'usage. Coef 2



## PREVENTION

### Sécurité

#### **470 - Affichage des consignes de sécurité en gros caractères, accompagnés de symboles.**

Oui     Non

Vérification de l'affichage du numéro d'urgence pour le handicap auditif . Handicap(s) : AUDITIF;MENTAL;MOTEUR;VISUEL . Réglementaire

#### **471 - Présence de dispositifs de protection autour des lieux dangereux (proximité de route, de points d'eau, ...).**

Oui     Non     Non Mesuré

Barrières de plus de 1 m, haies denses de plus de 0,50 m ou clôture système permettant l'éveil de la vigilance des piétons. Handicap(s) : MENTAL;VISUEL . Confort d'usage. Coef 1

#### **472 - Présence d'une alarme incendie perceptible fixe (flash lumineux) ou mobile (réveil vibrant, bracelet, etc.) et logo handicap auditif dans les endroits où la personne se retrouve seule (sanitaires, salle d'eau, chambre, ...).**

Oui     Non

Handicap(s) : AUDITIF . Confort d'usage. Coef 1